



Mode d'envoi : Courriel

20220326
AA_ServPub_ARTIC_{PR-
candidats} Liste de points
importants autisme élections
présidentielles

Madame ou Monsieur
le/la responsable "handicap"
**Equipe de campagne
pour l'élection présidentielle
France**

20 points importants

pour une meilleure prise en compte des personnes autistes
par les candidats à l'élection présidentielle de 2022

Le 26/03/2022

Madame, Monsieur

Suite à notre entretien récent (dont nous vous sommes très reconnaissants), nous vous prions de trouver plus loin la liste de thèmes à aborder qui nous servait de trame pour cet échange, et dont nous n'avons pas pu aborder tous les points, par manque de temps.

Ce document était purement interne au départ : nous vous prions d'en pardonner la rédaction plutôt "rapide", et nous espérons que cela pourra vous être utile.

Merci encore pour votre attention et pour votre juste considération de l'autisme.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre respectueuse considération.

L'Alliance Autiste



Alliance Autiste

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

Voici cette liste **non-exhaustive** (mais ce n'est pas "gravé dans le marbre", c'est pour vous donner une idée, et aussi pour y voir plus clair dans l'entretien).

1- Les **préjugés et représentations négatives et "défectologiques" sur l'autisme** (le tout alimenté par certaines "erreurs sur l'autisme", en particulier l'absence de la "**Distinction Fondamentale de l'Autisme**" que nous faisons)

2- La nécessité de **Prise En Compte Correcte de l'Autisme Partout** (cf. l'accessibilité "passive")

- Ce n'est pas que matériel ou sensoriel : c'est surtout une question d'**harmonie** et de **cohérence**, d'**attention** (aux petits détails qui font toute la différence) et d'**écoute**, d'**efforts réciproques**, d'**humanité**, d'**humilité** (accepter l'idée qu'on ne sait pas, pour mieux découvrir et comprendre).

- En plus, c'est utile pour tous (en résumé : "quelques grammes de finesse dans un monde de brutes"...).

- Ceci inclut tous les domaines, dont l'éducation, le travail, les loisirs, etc.

- Ce n'est pas à nous de faire tous les efforts : les "Personnes Non Autistes" doivent aussi reconnaître leurs défauts dans la communication et les relations sociales (entre autres nombreux "troubles" que les autistes n'ont pas...). Simple exemple : les commérages dans le travail : c'est à l'entreprise de régler ce problème, ce n'est pas à la personne autiste d'en pâtir, elle n'a pas à être jugée "déficiente" ou "inférieure" parce qu'elle ne comprend pas certains "mécanismes sociaux" absurdes ou viciés : c'est le monde à l'envers...)

- Par exemple, dans la "Stratégie Nationale Autisme 2018-2022", il n'y a pas un mot concernant l'accessibilité "en milieu ordinaire" (forcément, puisque que le SEPH ne raisonne qu'en termes de millions à distribuer au médico-social) : dans ces conditions, ne pas s'étonner que les autistes ne trouvent pas leur place dans la société. Et la Délégation Interministérielle à l'Accessibilité (plutôt "matérielle") botte en touche et nous renvoie au SEPH... qui ne nous répond jamais... (bel exemple d'accessibilité...)

3- La nécessité d'**aide humaine** ("active") pour la vie "en milieu ordinaire" (assistance socio-administrative, juridique et autre, et pour les urgences)

Nous avons proposé un concept "Autistance", naturellement boudé par les pouvoirs publics, qui n'écoutent que des lobbies ne comprenant que l'argent et pas l'autisme)

Alliance Autiste

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

4- La nécessité d'**Egale Liberté** (comme pour les personnes non-handicapées), et la **Désinstitutionnalisation**

- *Il n'y a pas vraiment d'accessibilité ni d'inclusion, parce que tout est pensé en termes de "millions" à distribuer au secteur médico-social, qui - de fait - maintient la dépendance à lui-même, en étant peu compatible avec l'autonomisation : il vit (2 millions d'emplois) du manque d'autonomie.*
- *Problème des "tuteurs professionnels" qui sont employés par ce secteur*
- *Maltraitements institutions (omerta...) → [Reportage "introuvable" de Zone Interdite \(Moussaron...\)](#)*
- *Abus (connus depuis longtemps) du système de la "Protection de l'Enfance"*

5- La confusion et l'usurpation dans la représentativité, notamment par le **lobbyisme du secteur médico-social** (cf. **très grave problème de l'article 1 de la loi de 2005, à revoir impérativement car c'est la clé de voûte de tout le manque d'inclusion**)

*Ce lobbyisme est très présent dans les cercles du pouvoir, en "plaçant ses gens" partout où ça peut servir - cf. "parfait exemple" de **Patrick G.**)*

6- Les **effets pervers de la "délégation du service public à des entités privées (associations)"** (perte de l'obligation de moyens (et de résultats), moins de pouvoirs, moins de responsabilités... + appât du gain)

7- La **mauvaise approche dans la consultation et la participation** (cf. la situation actuelle de "collusions" où les "moins handicapés(és)" monopolisent les revendications des autistes "plus handicapés", et cela bien sûr sans s'opposer au lobbyisme qui imbibe tout ce système)

8- Le **non-respect de la CDPH** (dont - par exemple - le non-respect de l'article 4.3 et l'absence d'aide pour les assos d'autistes handicapés (selon l'Observation Générale N°7))

9- L'**impossibilité de se défendre contre les avis tout-puissants des médecins publics** (notamment psychiatres), qui sont "au-dessus" d'une justice qui n'ose pas les contredire, c'est à dire au-dessus de tous

Alliance Autiste

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

10- L'**irresponsabilité de la "justice" française**, qui fait ce qu'elle veut souverainement (et qui aime mépriser la CDPH) (*On nous objecte le prétexte de la "séparation des pouvoirs", et la "justice" ne daigne pas répondre.*)

11- L'**absence de mesures pour "l'accès à la Justice"** (pour les autistes, et le handicap psychosocial en général)

12- La "curiosité institutionnelle" nommée "**Défenseur des Droits**"...

13- Les **abus des médications et suppléments alimentaires non-naturelles** ("enfants cobayes" : voir "[Scandale Chronimed](#)" par exemple)

14- Le droit à la vie incluant le "**droit de naître**" (cf. notre idée de sondage pour "l'autodétermination par extrapolation statistique", pour les trisomiques, les autistes, les "personnes de petite taille"...)

15- Le risque de **suicide** dû à l'**exclusion** et à la **faible estime de soi** résultant de tous ces problèmes (et du "trouble social" inculqué aux autistes, consistant à s'estimer soi-même au travers du "jugement par autrui"

(ce qui évidemment ne peut pas fonctionner quand on est "pas normal" et ce qui entraîne beaucoup d'excès (pour "paraître normal") et de souffrances (puisqu'on n'y parvient pas - alors que ça ne devrait pas être une "obligation tacite" --> cf. préjugés sur l'autisme, manque d'esprit "inclusif" de la société française, car elle est habituée à ce que les handicapé(e)s aillent "dans des endroits faits pour eux" (apartheid) --> lobbyisme du médico-social (argent facile et automatique ponctionné sur le contribuable) --> permis par **l'article 1er de la loi de 2005**))

16- L'épée de Damoclès de l'**hospitalisation sous la contrainte**...

La seule solution vraiment efficace contre ce risque, c'est l'exil, mais là on perd l'AAH --> véritable cauchemar, aucune chance de s'en sortir "dans des conditions d'égalité avec les autres" (comme dit l'ONU)...

En effet, on a le choix entre :

- la mise sous cloche liberticide et "humanicide" (médico-social, ou - pire - psychiatrie publique)

- la "maltraitance sociale" (due à la non-inclusion, à l'absence d'accessibilité et de "Prise En Compte Correcte de l'Autisme Partout")

Alliance Autiste

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

- et pour les rarissimes plus chanceux : l'Exil Salitaire, mais :
- pour les "moins mal lotis de seconde classe" : perte de l'AAH (donc relative misère, mais c'est toujours mieux que "l'enfer de la France") ;
- pour les "moins mal lotis de première classe" (Josef Schovanec, Hugo Horiot...), ça peut aller, mais ils se comptent sur les doigts d'une seule main (à notre connaissance)...

17- Le **manque de personnes handicapées dans la politique** (élus, gouvernement...), et aussi **dans les médias** (et pas forcément pour parler de handicap)

18- Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance des récentes **[Recommandations du Comité CDPH](#)**, auxquelles nous avons utilement participé.

Cela peut servir de guide pour les choses à améliorer (c'est fait pour).

Concernant le GRAVE problème de l'article 1er de la loi de 2005-102, nous avons tellement insisté auprès du Comité, qu'il ne pouvait pas ne pas le voir.

Alors qu'avant, personne (en France ou au Comité) n'avait remarqué (ou n'en parlait), "tellement c'est énorme".

"Plus c'est gros, plus ça passe", et le lobby du médico-social, qui a très activement contribué à "coconstruire" cette loi (avec - comme par hasard - Patrick G.), a tenu à mettre un "verrou d'autoprotection" dès le début de la loi. Qui non seulement les rend incontournables, mais qui en plus les présente comme représentatifs (avec une tournure de phrase bien alambiquée, faite dans ce but).

[Le Comité l'a dont bien expliqué et écrit, et en plus, en reprenant certaines parties de nos phrases \(de notre Rapport\).](#)

Le "système" français va continuer à *faire semblant* (c'est sa spécialité), à prendre ces lobbies pour représentatifs des personnes qu'ils servent et hébergent (ce qui est absurde), mais ce sera un peu plus difficile, maintenant que c'est dénoncé (et annoncé) très officiellement par l'ONU.

Ci joint en PDF notre brève déclaration lors de la séance d'ouverture de l'examen de la France.

(Et ici en audio : <https://www.youtube.com/watch?v=AmBYz6iYCEQ>).

19- Les **problèmes avec le SEPH et d'autres ministères**

Evidemment, nous dérangeons ceux qui sont dérangés par la CDPH.

Notamment, le SEPH. Leur prestation lors de l'examen par le Comité a été pitoyable, et même certains membres du Comité ont été choqués (et ont vu que

Alliance Autiste

ONG française enregistrée sous la référence W691085867

Adresse préférentielle : contact@AllianceAutiste.org

Adresse à utiliser uniquement si votre réponse devait être transmise par la voie postale :

Délégation en Exil de l'Alliance Autiste, Avenida Nossa Senhora de Copacabana 542, 22020-001 RIO DE JANEIRO, RJ, Brésil

"l'incroyable était vrai", au "pays des Droits de l'Homme" : en résumé, la "superbe", l'hypocrisie, le mépris, la tromperie polie et sans vergogne). Mais il n'y a pas que le SEPH, certains ministères se sont surpassés aussi pour faire prendre des vessies pour des lanternes, ce qui serait assez facile auprès d'experts de l'ONU ne maîtrisant pas les subtilités de la langue française et des "mœurs administratives", sauf que notre association était là pour tout "démonter", point par point, ce que nous avons fait dans [notre Rapport](#), et dans [d'autres rapports plus courts](#) démystifiant les fourberies.

20- Les problèmes avec le PR

Concernant l'Elysée, depuis 2017 nous avons très peu écrit. Jamais aucune réponse. Par exemple à notre lettre du 02/07/2020 (qui aurait peut-être pu être plus "diplomatique", mais on fait ce qu'on peut, et comme dit plus haut les efforts doivent être réciproques : **on n'a pas à exiger des autistes qu'ils ne paraissent plus autistes pour devenir acceptables et "inclus"...** Avec le Président précédent (FH), il y avait quelques réponses, et parfois des invitations.

Remarque : Depuis 2017, certaines personnes habiles en matière d'intrigues se sont chargées de nous faire "sentir le souffre".

Donc, dénigrements discrets, ostracisation --> Mutisme gouvernemental quasi-total.

Donc, obligation de "passer par-dessus" avec l'ONU, et depuis, ça va mieux, on nous parle un peu, on nous invite un peu, on nous écoute un peu, et c'est utile (un peu).

Il faut aller de l'avant et être pragmatiques, prendre de la hauteur sur les "egos". Les personnes doivent s'effacer devant les principes, les objectifs et les actions.

L'un des buts principaux de notre association est **une meilleure compréhension et une meilleure prise en compte de l'autisme par les autorités publiques, ce qui est indispensable pour aller vers une vie meilleure, plus libre et plus équitable pour les personnes autistes (et les autres personnes handicapées).**

Nous restons à votre disposition pour toute clarification.
Merci beaucoup.